



HAL
open science

La singularité phonologique du français

Patrick Sauzet

► **To cite this version:**

Patrick Sauzet. La singularité phonologique du français. *Langue française*, 2004, pp.14-35. hal-03764517

HAL Id: hal-03764517

<https://hal.science/hal-03764517v1>

Submitted on 30 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La singularité phonologique du français*

La phonologie du français présente deux phénomènes bien connus : les consonnes latentes (1) et schwa¹ (2).

1) Consonnes latentes

- a) *petit* [pət'i], *petite* [pət'it] (marquage du genre²)
- b) *petit* [pət'i], *petitesse* [pətit'es] (dérivation)
- c) *petit* [pət'i], *petit-ami* [pət,itam'i] (liaison)

2) Schwa

- a) *petit* [pəti], *petite* [pətit] < /pəti + ə/ ; *bon*, *bonne* (marquage du genre)
- b) *achète* [aʃ'et], *achetez* [aʃt'e], *crève* [kʁ'ev], *crevez* [kʁəv'e]³ (alternances [ɛ]/Ø, [ɛ]/[ə])
- c) *je le demande* [ʒlədm'äd], *je te le demande* [ʃtəldəm'äd] (alternance [ə] / Ø)

Dans une phonologie structuraliste ces phénomènes se résolvent essentiellement en complexité morphologique et lexicale. Une approche générative dérivationnelle les impute au contraire à une composante phonologique riche, les transférant donc de l'idiosyncrasie à un système complexe de régularités. Les 'nouvelles phonologies' enfin ont en commun de supposer des représentations phonologiques spécifiques à la racine de chacun de ces phénomènes : segments flottants d'une part, positions non spécifiées de l'autre. À cause des problèmes conceptuels ou empiriques que posent ces objets, je proposerai ici de voir dans la latence un effet de la possibilité pour le contenu phonique des morphèmes d'être discontinu et de placer au centre de la compréhension du fonctionnement de schwa la récursivité du constituant syllabique, soit la possibilité pour la syllabe de contenir une autre syllabe.

1. Des règles aux représentations. (hypothèse de la déficience)

Dans une approche structuraliste, la paire minimale *petit* [pət'i] ~ *petite* [pət'it] confirme que /t/ est phonème. Par ailleurs, l'analyse de ces formes hésite entre le supplétisme (*petit* [pət'i + Ø_{masc}] ~ *petite* [pət'it + Ø_{fem}]) et la position d'un morphème consonantique de féminin (*petit* [pət'i + Ø_{masc}] ~ *petite* [pət'i + t_{fem}]). Les consonnes latentes reçoivent un statut de morphèmes ou de fragment d'allomorphe. En revanche on ne saurait dans ce cadre relier les alternances regroupées sous (2) : chaque alinéa caractérise un système incommensurable d'allomorphies.

Une analyse générative classique (celle de Dell 73 comme celle de Schane 68) intègre les faits en (1) et (2) dans la phonologie en posant des segments abstraits et des processus d'effacement, comme rappelé en (3) (4) et (5).

* Je remercie Anne-Marie Berthonneau pour la relecture attentive d'une première version de cet article et ses très utiles suggestions que j'espère avoir su suivre. [*Langue française* 141 2003, 14-35]

¹ Nom communément adopté pour désigner « e muet » ou « e caduc ». Alors que ces derniers termes suggèrent un phénomène spécifique au français, « schwa » est un objet de la phonologie universelle.

² Et aussi du subjonctif (*il bat, qu'il batte*), ou voyelle thématique marquant la verbalisation (*le chant, il chante*).

³ Je note [ə] schwa phonétique malgré une réalisation courante [œ].

3) Effacement des consonnes finales

a) règle : TRONC (Dell 85, 182) : [-son] → Ø / __ ##⁴

b) dérivations

	## dus ##	## dus + œʁ ##
TRONC	du	-
	[d' u]	[dus' œʁ]
	<i>doux</i>	<i>douceur</i>

4) Effacement ou renforcement de schwa sous-jacent

a) règles :

E-AJ (Dell 85, 210) : { ə, e } → ε / __ $\begin{matrix} \# \\ \text{C} \\ \text{ə [-seg]} \end{matrix}$

VCE₂ (Dell 85, 228) : ə → Ø / VC __

E-FIN_b (Dell 85, 188 ... 245) : ə → Ø / VC₀ __ C₀#

b) dérivations

	## amən + ə ##	## amən + e ##
E-AJ	amənə	-
VCE ₂	-	amne
E-FIN _b	amən	
	[amən]	[amne]
	<i>amène</i>	<i>amené</i>

5) Interaction de l'effacement de schwa et de l'effacement des consonnes latentes.

a) règles : TRONC cf. (3)3a)

ELIS (Dell 85, 258) : ə → Ø / __ ([-seg.] V

E-FIN_b cf. (4)a)

b) dérivations

	## pʁɛt ##	## pʁ'ɛt + ə ##	## nɛtə ##	## nɛtə + ə ##
ELIS	-	-	-	nɛt + ə
TRONC	pʁɛ	-	-	-
E-FIN	-	pʁ'ɛt	nɛt	nɛt
	[pʁɛ]	[pʁ'ɛt]	[nɛt]	[nɛt]
	<i>prêt</i>	<i>prête</i>	<i>net</i>	<i>nette</i>

À cette analyse on peut faire cette critique qui vaut pour toute dérivation : en quoi ce processus est-il nécessaire ? Et si ce processus n'est pas nécessaire comment une pure complexité est-elle apprise et maintenue dans la grammaire d'une langue ?

Le caractère opaque de ces dérivations rend tout à la fois leur existence plus discutable et leur remplacement plus difficile. Qu'une forme de surface ([pʁ'ɛt] = *prête*) ressemble à une forme abstraite autrement réalisée (/pʁɛt/ = *prêt* [pʁ'ɛ]) suppose que la construction de la grammaire

⁴ La formulation complète de la règle ajoute au contexte __## (fin de mot, limite forte), les contextes __# C (fin de mot, limite faible, typiquement contexte de liaison) et __+ C (devant morphème consonantique, soit -z pluriel et ou une désinence verbale).

mentale est capable de s'éloigner fortement des suggestions immédiates du stimulus. Par ailleurs cette ressemblance (ou identité, à la redondance près) interdit de chercher à remplacer la dérivation par une contrainte de représentation simple. Comment invalider d'un côté une forme qu'il faut par ailleurs rendre possible ? On ne semble pas pouvoir échapper à un étagement de niveaux et donc à une forme de dérivation, de processus organisé en opérations successives.

L'issue proposée par les « nouvelles phonologies » suppose des objets spécifiques derrière ces phénomènes.⁵ Si ces objets font partie du répertoire phonologique de tout sujet parlant, leur identification dans une langue est par hypothèse une opération possible, sinon simple. Par ailleurs l'hétérogénéité de la représentation permet d'éviter la successivité des processus. On posera donc spécifiquement des hypothèses comme les suivantes :

6) Complexité et déficience segmentales

- a) Un segment est formé d'un contenu et d'une position associés.
- b) Contenu ou position peuvent être présents l'un sans l'autre.

Cela peut se noter comme suit :

7) Représentation de la complexité et de la déficience segmentales

a) variante 1	b. variante 2	
C V C V	× × × ×	positions
p t i t	p t i t	contenus des segments

La déficience segmentale permet d'effacer le [t] final flottant d'un masculin /pətit/ *petit* ou /pʁ'ɛt/ *prêt*, sans menacer celui de /n'ɛt/ *net* lexicalement ancré ou du féminin [pʁ'ɛt] *prête*, secondairement ancré.

8) Consonnes latentes comme consonnes flottantes

- a) principes
 - i) une consonne flottante s'ancre dans une position accessible disponible,
 - ii) une consonne (qui reste) flottante n'est pas réalisée,
 - iii) une tête de syllabe (voyelle) est toujours précédée d'une position (consonantique).

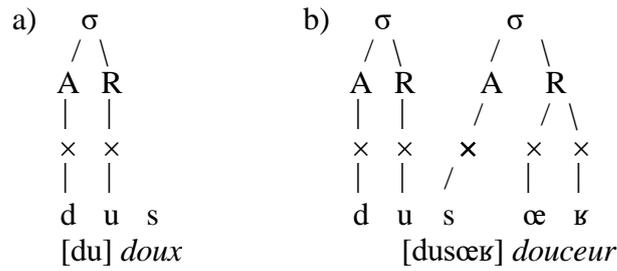
b) application

i) Consonnes flottantes (état lexical)

a) × ×	b) × × × × ×
d u s	d u s œ ʁ

⁵ Voir Encrevé 88a et 88c pour une présentation historique et bibliographique de l'analyse de la liaison. Pour schwa on peut se reporter au recueil de Verluysen 88, à Noske 93 (schwa comme position), Charette 91 (approche dans le cadre de la théorie du gouvernement exposée dans Kaye & alii 90) ou Scheer 99 (version de la théorie du gouvernement de Lowenstamm 96). Pour une présentation synthétique des 'nouvelles phonologies' cf. parmi beaucoup d'autres Dell & alii 84, Encrevé 88b, Boltanski 99.

ii) Syllabation de formes comportant des consonnes flottantes



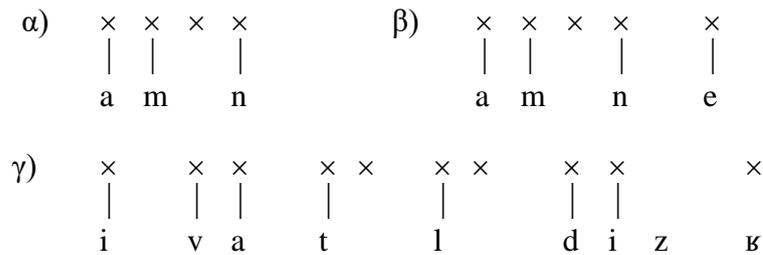
9) Effacement ou renforcement de schwa sous-jacent

a) principes

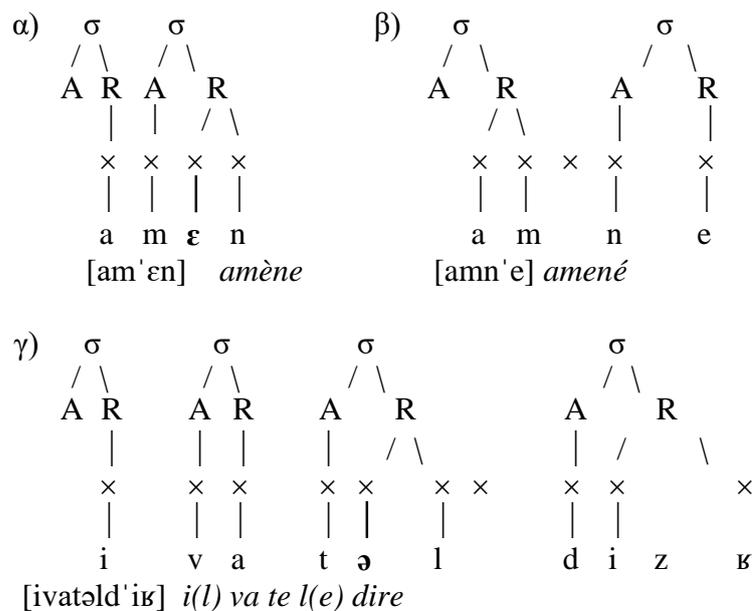
- i) une position non spécifiée peut fonctionner comme une voyelle si cela est nécessaire à la syllabation de l'ensemble de la séquence (ou du moins si cela conduit à un processus de syllabation moins marqué),
- ii) quand une position non spécifiée est syllabée elle reçoit un contenu ([ə] qui passe à [ɛ] s'il est accentué, et dans quelques autres contextes).
- iii) sinon une position non spécifiée reste non syllabée et non réalisée.

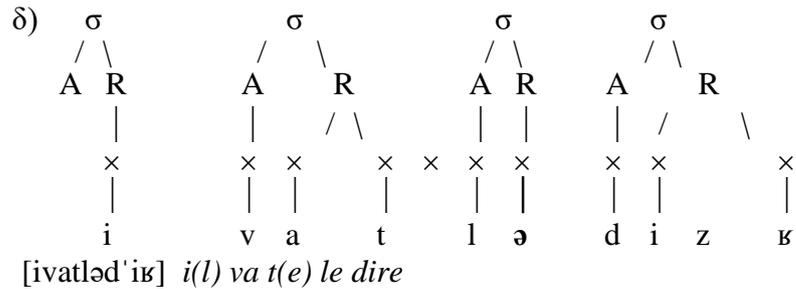
b) applications

i) Positions non spécifiées (état lexical)



ii) Syllabation de formes comportant des positions non spécifiées





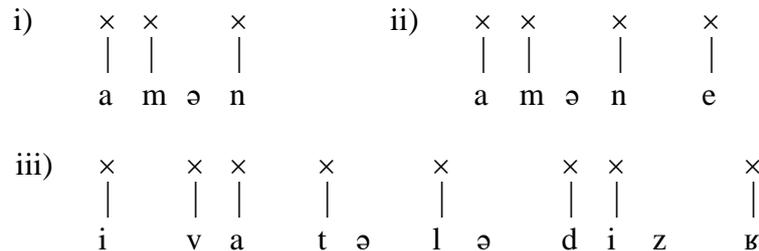
On peut mener le même raisonnement en donnant à schwa le statut non pas de position non spécifiée, mais de voyelle flottante. (C'est l'analyse de Tranel 87)

10) Effacement ou renforcement de schwa flottant

a) principes

- i) une voyelle flottante reçoit une position où elle est ancrée si cela est nécessaire à la syllabation de l'ensemble de la séquence (ou du moins si cela conduit à un processus de syllabation moins marqué),
- ii) la voyelle flottante ə passe à [ɛ] si elle est accentuée (et dans quelques autres contextes).
- iii) sinon une voyelle flottante reste non syllabée et non réalisée.

b) applications



La construction de syllabes opère ensuite comme dans l'analyse précédente avec la seule différence que c'est une position, et non un contenu, qui est supplée pour permettre ou faciliter la syllabation.

2. Problèmes empiriques : schwa et consonnes latentes. (paradoxe de schwa)

L'approche développée reste dérivationnelle en ce qu'elle distingue un état lexical et un état dérivé (syllabé), mais la dérivation y est nécessaire pour autant que la syllabation l'est à la réalisation d'une forme.⁶ L'hypothèse de la déficience (qui admet positions et contenus orphelins) traite bien, chacune de son côté, la latence consonantique et l'inconstance de

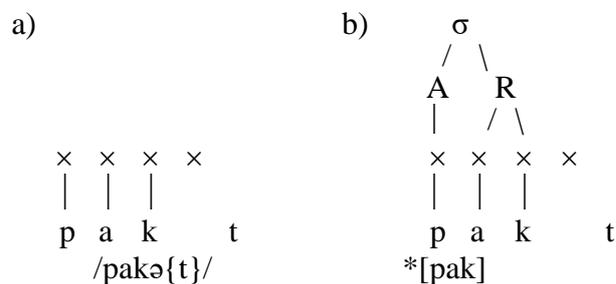
⁶ Que l'on puisse fonder syllabiquement la réalisation des consonnes latentes ou de schwa ne signifie pas qu'on puisse directement en faire l'effet d'une recherche de moindre marque. Certes, [pəti'tɛs] est moins marqué que *[pəti'ɛs] et [ʃtəld'i] que *[ʃtldi]. On ne peut pas pour autant fonder la réduction de la latence sur l'évitement de l'hiatus comme le revendique Bernard Tranel dans le cadre de la théorie de l'optimalité (Tranel 2000) : une contrainte *VV (éviter les hiatus) fait bien préférer [ləd'œʁ] *laideur* à *[lə'œʁ] mais n'évite pas *[vœʁ'œʁ] au profit de [vœʁd'œʁ] *verdeur* (qu'il faut aussi préserver d'une stigmatisation par la contrainte *no coda*, 'éviter les codas de syllabes'). La recherche de moindre marque ne peut non plus conduire de manière simple à faire préférer au féminin la même forme [pət'it] *petite* qui est évitée au masculin, *petit*. Mais présenter et discuter l'approche optimaliste dépasse les limites de cet article.

réalisation de schwa. Toutefois, le succès empirique est moins clair pour des formes qui présentent simultanément consonnes latentes et schwa.

Rappelons tout d'abord que positions vides et segments flottants ont en commun ce qu'on peut appeler leur 'inertie' : ces objets ne participent à la syllabation que si celle-ci l'exige ou l'implique.

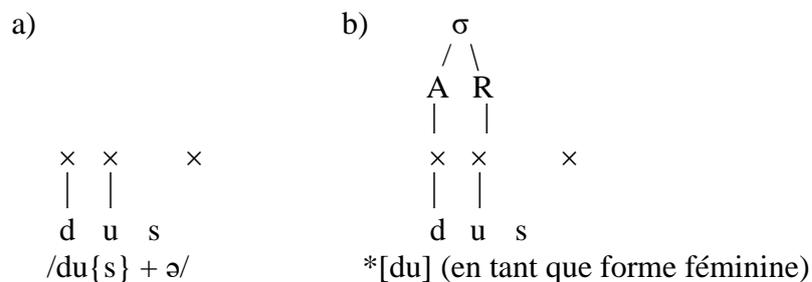
Le cas le plus flagrant de la difficulté à combiner les deux analyses est celui où une consonne latente suit un schwa. C'est le cas dans un mot comme *paquet* [pak'ε] (ou [pak'e]). La nature des deux segments finaux est établie par une forme comme *paquetage* [pakt'aʒ] où la consonne latente est réalisée et où zéro, l'absence de voyelle, répond à [ε] ou [e] de la forme simple. Si l'on pose une forme sous-jacente où /t/ final comme schwa qui précède sont inertes, le résultat est inmanquablement *[pak] !⁷

11) Formes terminées par schwa + consonne latente



On rencontre la même difficulté quand la séquence est une consonne latente suivie de schwa : une suite de deux segments inertes devrait à nouveau aboutir à une absence de réalisation.

12) Formes terminées par consonne latente + schwa



L'inertie de schwa éclaire une réalisation variable dans les morphèmes mais empêche qu'il fonctionne comme morphème de féminin. On peut voir là un « paradoxe du schwa français » : en tant que schwa intérieur, il ne participe à la syllabation que si nécessaire, en tant que schwa final il est décisif qu'il soit systématiquement syllabé pour déclencher la réalisation des consonnes latentes.

Dans une approche qui autorise des dérivations complexes, une première syllabation, à laquelle schwa prend part comme une voyelle ordinaire, assure l'ancrage des consonnes flottantes. Ensuite intervient un processus qui efface schwa en syllabe ouverte.⁸ Les attaques laissées sans

⁷ Le problème est le même et peut être plus évident encore si on fait de schwa une voyelle flottante (à la Tranel 87).

⁸ L'effacement de schwa en syllabe ouverte est une formulation très simplifiée. Elle est correcte en ce que l'apparition en syllabe ouverte est une condition nécessaire de l'effacement de schwa. Par ailleurs il faut faire dépendre l'effacement de la possibilité de l'intégration dans une syllabe de la consonne qui précède schwa après

noyau sont resyllabées, y compris les consonnes flottantes ancrées par la première syllabation (dont l'ancrage reste acquis).

Il est évidemment fâcheux de devoir maintenir, par la resyllabation, de la dérivation non-nécessaire. Une dérivation qui consiste dans un processus de syllabation est une dérivation fondée en tant que la syllabation peut être conçue comme nécessaire au passage d'un état lexical (inactivé) des représentations des morphèmes à un état énonçable (activé). Tout processus phonologique qui peut être intégré au processus nécessaire qu'est la syllabation en reçoit sa légitimité. Mais autant un processus unique de syllabation peut apparaître comme un changement de format nécessaire, autant il est difficile de comprendre pourquoi il devrait y avoir plusieurs syllabations successives (ou pourquoi des processus phonologiques se produiraient qui exigent l'itération de la syllabation).

3. Problèmes conceptuels : flottement.

À côté du problème empirique qui vient d'être exposé, le flottement segmental (des consonnes latentes et éventuellement de schwa) pose un problème conceptuel : celui de l'encodage de la linéarité.

Quand on distingue contenu segmental et position, on suppose que les positions encodent la successivité linéaire des segments. Si la suite des positions joue ce rôle, il est naturel de supposer que seul leur attachement à une position détermine l'ordre linéaire des contenus segmentaux. En (13)a, dans une conception et une notation traditionnelles à un seul niveau, les trois segments (position et contenu confondus) du mot *col* se suivent. En (13)b, dans une représentation qui distingue positions et contenus, seules les positions se suivent, les contenus n'ayant accès à l'ordre que par elles.

13) Représentations de la successivité

a) directe (implicite)

k ɔ l

b) par les positions du squelette⁹

×	×	×
k	ɔ	l

Mais si la représentation de la successivité, de la linéarité, est ainsi confiée à un niveau spécialisé, où sont les consonnes flottantes ?¹⁰ Où est schwa s'il flotte aussi ? Comment un segment qui n'est pas rattaché à une position peut-il avoir un ordre (sinon par l'illusion de la feuille papier et de l'organisation implicite que l'habitude de l'écriture nous y fait projeter). On peut même se demander comment s'encode l'appartenance à un morphème des dites consonnes flottantes. Qu'est-ce, pour un segment, que l'appartenance à un morphème en l'absence de relation d'ordre avec d'autres éléments ? En fait, le flottement est une notation commode qui exploite les conventions courantes de l'écriture. Selon ces conventions, deux lettres posées côte à côte se succèdent. Ainsi, la consonne 'flottante' reste tacitement le

l'effacement de celui-ci. Ainsi s'explique le non-effacement après syllabe fermée ou après attaque complexe : *forteresse, marguerite* vs *pâquerette* noter aussi le non-effacement après attaque complexe : *règlement, aigrefin, maigrelette*... L'effacement a lieu après coda nasale interprétée en nasalisation vocalique, si l'on croit à l'origine dérivationnelle des voyelles nasales en français (et il y a des raisons d'y croire). Par exemple dans *lentement* [lãtm'ã] ou *venderesse* [vãdɛ's]. Cela aussi conduit classiquement à proposer un processus de syllabation à étapes multiples.

⁹ La notation de la concaténation des positions est aussi implicite. Mais comme les positions ne notent que leur concaténation implicite, c'est un implicite qui vaut explicitation.

¹⁰ Pour une première formulation de cette critique cf. Sauzet 99.

successeur linéaire de sa voisine. On ne peut donc pas prétendre que les positions (ou le squelette 'CV') encodent la linéarité. Du coup, la pertinence de la ségrégation position / contenu devient coûteuse et douteuse.

L'approche par flottement pose d'autres problèmes encore :

- elle ne dispense pas du recours à un morphème abstrait de féminin (schwa ou un autre déclencheur, non réalisé en fin de compte, qui active la consonne flottante), elle ne permet que de ne pas supposer le même objet (schwa) à la fin des morphèmes non-alternants (/net/ *net*, /ɸyd/ *rude*... avec une consonne finale ancrée au lieu de /netə/, /ɸyðə/ avec schwa dans l'approche dérivationnelle classique),
- on voit mal comment plusieurs consonnes flottantes peuvent être activées par la voyelle initiale d'un suffixe (ou schwa), or il existe des lexèmes présentant un groupe /kt/ final flottant : [ɛgz'a] [ɛgz'akt] *exact, exacte*, [syspɛ], [syspɛkt] *suspect, suspecte*,
- le flottement ne rend pas compte de l'incohérence que l'on observe parfois entre latence dérivationnelle, flexionnelle et syntactique : [v'ɛɸ] *vert*, [v'ɛɸt] *verte*, [v'ɛɸdœɸ] *verdeur*, [v'ɛɸ(?)ɔɸizɔ̃] *un vert ? horizon* ; [gɸ'o] *gros*, [gɸ'os] [gɸos'œɸ] *grosse, -eur*, [gɸ'ozelefã] *gros-z-éléphant*, [fɸ'ã] *franc*, [fɸ'ãʃ] [fɸ'ãʃiz] *franche, -ise*, [fɸ'ã(k?)ãtɸəj'ɛ̃] *franc entretien* (cf. Morin 92, Sauzet 99), et ne permet pas de relier ces hésitations à l'ensemble des phénomènes d'hétérotélie flexionnelle et dérivationnelle : *beau, bel, belle* [sɛ'k] [s'ɛʃ] *sec, sèche*...

4. La latence comme discontinuité morphémique.

S'il n'est pas satisfaisant d'en faire des segments ordinaires et si le flottement pose les problèmes qu'on vient de dire, comment analyser les consonnes latentes ? Je propose d'y voir des fragments de morphèmes dont le contenu phonologique est discontinu (cf. Sauzet 99) Pour rendre cette solution explicite, il faut présenter très rapidement la conception de la phonologie où elle s'inscrit (pour une présentation et une justification plus détaillées, cf. Sauzet 93).

Le point de départ consiste à poser que la linéarité des objets phonologiques n'est pas donnée dans les entrées lexicales mais construite par la syllabation. Il en résulte que la syllabation est un processus nécessaire, puisque l'émission orale d'une séquence suppose sa linéarité. Le passage d'un format lexical étranger à la linéarité et dépourvu de constituants, à un format où la structure de constituant (d'abord syllabique) définit une successivité linéaire, constitue une opération dérivationnelle nécessaire et par-là justifiée.

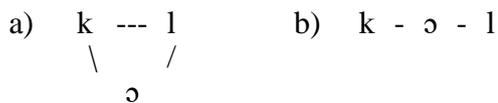
Si le lexique ne donne pas la linéarité, il doit permettre de la construire de manière univoque (par la syllabation). Je suppose donc les segments d'un morphème reliés entre eux par des relations d'adjacence non directionnelle ('attenance'). Le nombre de ces relations n'est limité qu'*a posteriori* par la possibilité qu'il y a de les interpréter de manière non ambiguë pour construire une structure syllabique. Outre les relations entre segments, qui en balisent le parcours, il faut donner au processus syllabique un point de départ.

Celui-ci pourrait être stipulé par le marquage d'un segment. Il peut aussi être déduit si les mêmes relations locales d'adjacence non-orientées ('attenance') qui relient les segments entre eux, relient aussi les segments (contenu phonique du morphème) à l'information catégorielle et sémantique (contenu non phonique du morphème). Il n'est pas pertinent d'envisager ici l'organisation intrinsèque de cette information et elle sera réduite par commodité à la catégorie. Si les mêmes relations lient les segments entre eux et au reste du contenu d'un morphème, il

n'est pas nécessaire que tous les segments soient reliés directement à cette partie du contenu. Un ou plusieurs segments peuvent donc être en relation immédiate avec le contenu non phonique, et les autres segments n'avoient de lien que médiat (par l'intermédiaire du ou des segments directement ou plus directement reliés). Il est logique d'admettre que l'information non phonique -- sens, catégorie -- est première dans l'activation d'un morphème. Le ou les segments directement attenants au contenu non phonique (la catégorie dans nos notations) seront donc le point de départ du processus de syllabation.

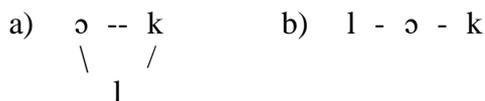
Soit la forme /kɔl/ *col* déjà prise en exemple en (13). On posera par exemple entre les segments les relations suivantes :

14) Morphèmes lexicalement non linéarisés (configurations d'attenance possibles)



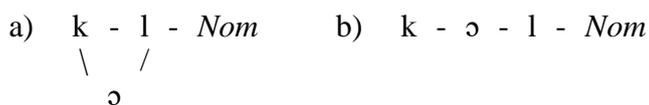
Ces formes sont strictement équivalentes aux suivantes :

15) Morphèmes lexicalement non linéarisés (autre mise en page)



La syllabation de ces formes pourrait tout aussi bien aboutir à *[lɔk] qu'à [kɔl] selon le segment pris pour point de départ. En (16) en revanche le contenu non phonique (catégorie), et son attenance à du matériau non lexical, définit un point initial pour un processus de syllabation que j'admets sans le justifier davantage ici universellement orienté de droite à gauche dans son processus de construction de constituants.

16) Morphèmes lexicalement non linéarisés (contenu phonique et non phonique)¹¹



Supposons, pour faire vite, un algorithme qui consiste à identifier les segments rencontrés à un constituant d'une structure (Attaque (Noyau (Coda))), à partir de la fin de cette structure. La syllabation des formes en (16) donne : (k_{attaque} (ɔ_{noyau} (l_{coda}))).

Reste à souligner une conséquence essentielle de l'hypothèse de la linéarité construite par la syllabation : elle permet de dériver par la phonologie l'ordre des morphèmes dans le mot.¹² On admet que le cas non marqué sinon la règle est que la tête dérivationnelle ou flexionnelle occupe la droite d'une forme (qu'elle soit suffixale). Cela apparaît comme la conséquence automatique d'une syllabation opérant de droite à gauche et capable de passer de la tête d'une forme complexe à son dépendant. La syllabation fera donc passer de (17), où l'ordre n'est qu'une convention de notation, et où seule existe une relation hiérarchique, à (17) où la

¹¹ Les formes (16a) et (16b) donnent le même résultat quand on les soumet à un algorithme de syllabation. Le choix d'une forme ou l'autre n'est pas pertinent ici. Tout en gardant présente l'idée que les formes sous-jacentes ne doivent pas être déjà linéarisées comme (16a) le rend évident, on utilisera ici des notations de type (16b) plus commodes.

¹² Cf. Sauzet 93, 96.

syllabation a créé la succession base + suffixe. Illustrons par l'exemple de la dérivation de l'adjectif *moussu* sur le nom *mousse*.

17) Linéarisation de morphèmes

a) structure de constituants morphologiques :

[*Adj* y-*Adj* [*Nom* m-u-s-*Nom*]]

b) forme linéarisée :

- i) étape 1 : y° forme un noyau syllabique
 - ii) étape 2 : (sy) le segment accessible de la base forme l'attaque
 - iii) étape 3 : (mu)(sy) une seconde syllabe est formée avec le reste du matériau de la base.
- [(mu)_σ (s-y)_σ] (' - ' rappelle la place de la coupe morphémique)

Le format de morphème qui vient d'être présenté autorise à donner un contenu phonique discontinu à un morphème : si information phonique et non phonique ont des relations locales spécifiées, rien n'interdit que des fragments d'information phonique soient isolés (et éventuellement porteurs isolément de propriétés non phoniques). Supposons que les consonnes latentes sont de tels fragments phoniques discontinus, activés seulement s'ils sont impliqués dans un processus issu d'une tête morphémique supérieure (18)b et effacés sinon (18)a.

18) Latence

- a) d-u-*Adj* Ø-*masc* (d u) s → Ø [d'u]
- |
- s
- b) d-u-*Adj* œ-κ-*Nom* (d u) (s œ κ) [d'us]
- |
- s

En (18)a, [du] forme une syllabe qui réalise l'adjectif. [s] constitue une expression concurrente de cette même forme, mal formée et non réalisée. En revanche en (18)b, une voyelle est syllabée avec [s] discontinu et une fois la syllabe [sœκ] constituée, le processus intègre aussi la séquence d-u.

La latence conçue comme discontinuité ne pose pas les problèmes conceptuels qu'on a vu que pose le flottement et s'articule au contraire sur un traitement explicite de la linéarité. Par ailleurs, cette conception autorise la latence d'un groupe de segments (19) ou de plusieurs segments à la vocation spécialisée (19) :

19) Latence (cas particuliers)

- a) *exact* e-g-z-a-*Adj* Ø-*masc* b) *vert* v-ε-κ-*Adj* œ-κ-*Nom*
- /
- k-t
- / \
- fem-t d

Dans la forme (19)a c'est tout le fragment k-t qui est activé en cas de suffixation. Dans la forme (19)b, le fragment /t/ associé au trait *fem* est activé par schwa désinence de féminin mais non par d'autres suffixes qui activent le fragment non marqué /d/ (*verdeur*, *verdir*).

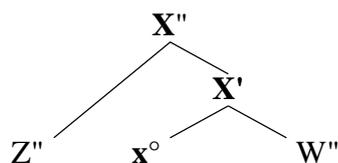
5. Récursivité.

Dans l'analyse proposée, il n'existe pas de déficience segmentale, faute de distinction entre contenu et position. Ce qui distingue les consonnes latentes des segments ordinaires, c'est leur relation (leur absence de relation) aux autres segments, non leur contenu intrinsèque. Je pose de même que schwa est un segment ordinaire, spécifiquement la voyelle non marquée dont des procédures de défaut déterminent la réalisation phonétique finale.

Le paradoxe de schwa relevé plus haut consiste en ce qu'il doit être tantôt actif tantôt inerte pour la syllabation. Considérant schwa comme une voyelle ordinaire, on le suppose actif comme tout segment. La propriété décisive qu'on attribue à schwa (en tant que voyelle non marquée) n'est pas l'inertie mais la gouvernabilité.

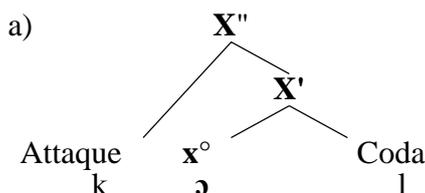
Il est banal de rapprocher la structure syllabique et une structure X' ¹³ : la syllabe comporte une tête (son noyau), un constituant qui en forme une première projection, la rime, où cette tête est complétée par un objet dépendant : la coda. La rime est précédée par un autre constituant subordonné, l'attaque pour former la syllabe dont elle est clairement l'élément identificateur. Si on passe de l'analogie à l'identification (sur la base d'une conception légitimement unitaire du format des constituants dans la grammaire), une propriété supplémentaire entre en jeu, que l'on pourra juger inutile, voire embarrassante : la récursivité.¹⁴

20) Format X'



En (20), Z'' et W'' ont potentiellement la même organisation que X'' .

21) Syllabe X'



b) $(_{\sigma}(k)(\text{ə}^{\circ}(\sigma l)))$ ou simplement $(k \text{ ə } (l))$

Le dépendant d'une tête dans une structure X' doit être une projection maximale, de même que tous les autres sous-constituants, sauf la tête. On pourrait poser que les segments sont des projections maximales (d'un élément) et qu'un segment en tant que tête de syllabe sélectionne et gouverne (ou s'adjoint) un autre segment en tant que projection maximale. De cette manière on concilierait récursivité et ségrégation des niveaux (*strict layer hypothesis*¹⁵).

¹³ Le format X' avancé initialement pour la syntaxe dans Chomsky 70 explicite et systématise l'observation que la complexité linguistique repose sur la dépendance. L'application d' X' à la syllabe est revendiquée de manière particulièrement explicite dans Levin 85.

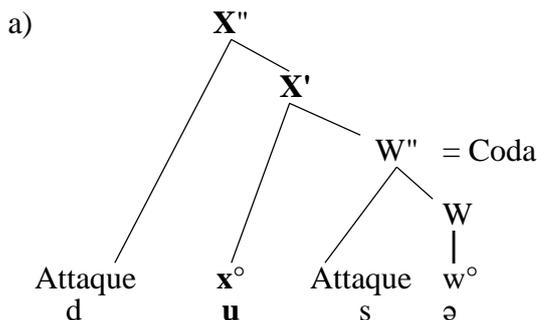
¹⁴ L'idée d'une récursivité de la syllabe en français est avancée déjà dans Plénat 87 et Dell 95.

¹⁵ Pour le principe de ségrégation des niveaux, cf. Selkirk 84, Nespors et Vogel 86.

On peut aussi considérer que les constituants de la syllabe sont fondamentalement homogènes à la syllabe : un segment qui n'est pas tête constitue dans cette hypothèse une syllabe dégénérée. En posant qu'un segment gouverné ne peut pas être tête de syllabe (et que c'est cette propriété qui permet de décider la syllabation), on obtient que les codas soient systématiquement des syllabes dégénérées (dont l'unique segment est à la fois noyau, rime et syllabe). Si une tête de syllabe ne peut à la fois être gouvernée et gouverner, on exclut qu'une coda soit une syllabe CVC (et d'avoir une syllabe de format *[CV [CVC]]). Mais il faut aussi poser qu'être gouverné interdit de recevoir l'adjonction ou le spécificateur qu'est l'attaque pour que la coda se réduise bien à un seul segment.

Supposons que cette restriction vaut de manière générale, mais qu'elle peut avoir des exceptions. On s'attend alors à trouver des exemples de syllabes non trivialement récursives (c'est-à-dire dont la récursivité ne soit pas celle d'une syllabe dégénérée, d'un segment ayant statut de syllabe) et dont la coda soit une 'petite syllabe' de format CV.¹⁶ La spécificité que je suppose à schwa est de pouvoir former le noyau d'une telle 'petite syllabe'. En posant que schwa noyau d'une petite syllabe coda n'est pas réalisé en français standard on peut résoudre le paradoxe de schwa. La non-réalisation résulte en effet de la syllabation (au lieu d'être conditionnée par la possibilité d'une resyllabation). En (22), schwa désinentiel est syllabé et forme une petite syllabe coda. En (23) on montre comment la syllabation de schwa interne aboutit à sa réalisation (s'il est tête d'une grande syllabe), à sa non-réalisation (s'il est tête d'une petite syllabe coda) et à une réalisation variable quand il forme une syllabe Cə autonome.

22) Syllabe X' à coda CV



b) (σ d (u (σ s ə))) ou simplement (d u (s ə)) *douce*

23) Syllabation avec schwa en syllabes récursives

- a) a-f-ə-v-Rad ə-Verbe Ø-Pers (a°) (ʃ ə° (və)) [aʃ'ɛv] *achève !*
- b) a-f-ə-v-Rad (ə-Verbe) ə-N-Pers (a° (ʃ ə)) (və̃) [aʃvə̃] *achèvens*
 |
 z
- c) ʒ-ə-Pron. t-ə-Pron. l-ə-Pron. d-i-Verbe (ʒə) (tə° (lə)) (di) [ʃtəld'i] ~ [ʒətəld'i]
 |
 z *je te le dis*

Une syllabe finale ayant schwa pour noyau peut être légitime sans être intégrée à la syllabe précédente. C'est ce qui peut fonder à la fois la possibilité des groupes consonantiques finaux en français et le fait que schwa puisse activer une consonne latente alors que la syllabe finale

¹⁶ Une autre récursivité non triviale est celle que constituent les attaques branchantes si on les analyse, elles aussi, comme de petites syllabes où le second élément (typiquement une sonante) est tête. (cf. Sauzet 93, 03)

hors latence est déjà fermée. Il faut admettre qu'une syllabe finale indépendante ayant schwa pour noyau est légitimée comme terme faible d'un pied accentuel (ce qui limite à la fin de mot la distribution de ces syllabes). Si en français standard la non-réalisation de schwa est la règle en toute position dépendante (coda ou terme faible de pied accentuel) la réalisation [fɔʁt] est attendue (24)b, comme [dus] ci-dessus (22)b.¹⁷

24) Latence et schwa désinentiel (suite)

- a) f-ɔ-ʁ-Adj Ø-masc (f ɔ (ʁ) t) → Ø [f'ɔʁ] *fort*
 |
 t
- b) f-ɔ-ʁ-Adj. ə-fém. [Σ (f ɔ (ʁ)) (t ə)] [f'ɔʁt] *forte*
 |
 t

La récursivité permet de poser un schwa toujours syllabé mais non toujours réalisé. Toutefois la question n'est pas résolue de formes comme *paquet* [pak'ɛ] (~ [pak'e]). Si la non-réalisation de la consonne finale suit de sa non-syllabation, pourquoi le schwa précédent ne forme-t-il pas une syllabe coda, donnant une forme phonétique (incorrecte) *[pak] ?

25) Schwa et consonne latente

- p-a-k-ə-N (p)(a (kə)) t → Ø *[p'ak]
 |
 t

La question qui se pose à ce point est de savoir s'il est légitime d'attribuer à autre chose qu'au / t / latent la réalisation d'une voyelle pleine dans *paquet* et l'ensemble des dérivés en *-et*. Une solution concrète tentante est de poser que le suffixe possède d'emblée une voyelle pleine. Les dérivés de *toilette* qui font *toiletter*, *-age*, avec [e], et les hésitations entre *galetière* [galtj'ɛʁ] et *galettière* [galtj'ɛʁ] ('poêle à galette') semblent suggérer que cette piste « concrète » est raisonnable. En fait, ce que montre la tendance à la régularisation c'est que le lien est maintenu entre le nom en *-et* ou *-ette* et les dérivés. Il faut donc pouvoir saisir ce lien, en lui reconnaissant une forme marquée, susceptible d'une réfection qui rende le lien moins opaque.

Notons que la séquence d'un schwa suivi d'une consonne flottante se rencontre aussi dans les troisièmes personnes du singulier du présent des verbes du premier groupe (néothématiques). La troisième personne *chante* [ʃɑ̃t] en face du nom *chant* [ʃɑ̃] atteste la présence de schwa final. Le phénomène est largement attesté dans la première conjugaison (*draper*, *drape* en face de *drap* [dʁa], *croiser*, *croise* en face de *croix* [kʁw'a], *abriter* d'*abri*, *border* de *bord*... et l'oppose à la troisième *bat* [b'a], *battons*. De leur côté les formes à inversion du sujet, *parle-t-il/elle/on*, attestent la consonne flottante.

¹⁷ La récursivité permet à la syllabation à la fois d'utiliser schwa comme excitateur des consonnes latentes, et de mettre en place d'emblée une structure où sa non-réalisation peut être prédite. Mais l'information structurale pertinente n'est pas toute l'information : l'effacement dans *nous m(e)nons*, dans *les chemins* mais pas dans *les meneurs*, *nous cheminons* (idiolecte de François Dell, Dell 73 p. 230 : exceptions à VCE₁ qui tendent à être des mots « peu courants ou d'usage littéraire ») ne peut pas raisonnablement être imputé à une différence structurale. Il faut croiser la dimension structurale de l'effacement avec une autre dimension (marquage lexical prédisposant à l'effacement, effet de l'environnement consonantique...).

Pour autant on ne prononce pas à la troisième personne du présent d'indicatif *il chante* /i(l) # ʃaN{t}-ə-{t} /¹⁸ comme *[i(l)ʃãt'ɛ]. La prononciation, [i(l)ʃãt], est bien celle que l'on attend en supprimant l'inertie des consonnes latentes (mais non celle de schwa, à laquelle on a renoncé et qui induirait une réalisation incorrecte [ʃã]) :

26) Schwa et consonne latente (bis)

$$\begin{array}{ccc} \text{ʃ-a-N-Rad.} & \text{ə-Flexion}^{19} & (\text{ʃã}^\circ (\text{tə})) \text{ t} \rightarrow \emptyset \quad [\text{ʃãt}] \textit{chante} \\ | & | & \\ \text{t} & \text{t} & \end{array}$$

Il peut donc être avantageux en toute hypothèse d'attribuer à autre chose qu'à la consonne latente la réalisation d'une voyelle pleine finale, ce qui permet sans autre stipulation à la consonne latente finale des troisièmes personnes du singulier, ou à l'-s latent du pluriel, de ne pas avoir d'effet sur le schwa final.

Supposons que l'affixe dérivationnel *-et* comporte une caractérisation accentuelle qui manque à la voyelle thématique. On posera que tout morphème dérivationnel nominal actif (dont les traits catégoriels identifient la forme et ne sont pas oblitérés par ceux d'un morphème catégoriel supérieur) et, d'un autre côté, tout morphème comportant une voyelle pleine reçoivent un accent qui fusionne avec la voyelle la plus proche de la fin du mot. Si la voyelle d'un affixe accentué est schwa elle reçoit de ce fait la réalisation [ɛ]. Une solution du même type est proposée pour résoudre ce problème dans Charette 91, p. 191 (mais pour Monik Charette l'accentuation de schwa résulte en fin de compte de la présence de t flottant : on retrouve l'ambiguïté du flottement, qui pose des segments sans position mais qui néanmoins ont une localité bien définie).

Une composante accentuelle doit de toute manière être prise en considération pour déterminer la réalisation de schwa sous-jacent. L'accent est la raison pour laquelle un seul schwa est réalisé [ɛ] (et les autres [ə] ou zéro) dans une séquence comme *je te le ressemelle*. C'est l'absence d'accent qui induit une réalisation [ə] (ou [œ]), et non [ɛ], dans *Geneviève* [ʒənvj'ev] ou *chevelu* [ʃœvl'y]. Des formes comme *achèvement* ou un futur comme *achèvera* supposent un double accent (une structure de composés : les accents introduits sont notés par 'A').

27) Schwa et accents

$$\begin{array}{ccc} \text{a) a-ʃ-ə-t-Rad.} & \text{ə-Verbe} & (\text{a})(\text{ʃ} \text{ ə} (\text{tə})) & [\text{aʃ'ɛt}] \textit{achète} \\ | & & | & \\ \text{A} & & \text{A} & \\ \text{b) a-ʃ-ə-t-Rad.} & \text{ə-Verbe} & \text{ʋ-Inf.} & \text{a-Verbe} & (\text{a})(\text{ʃ} \text{ ə} (\text{tə})) & (\text{ʋ} \text{ a}) & [\text{aʃɛtʋ'a}] \textit{achètera} \\ | & & | & & | & | & \\ \text{A} & & \text{A} & & \text{A} & \text{A} & \end{array}$$

En fin de compte, on représentera comme suit les mots où se pose le problème de la conciliation de la présence simultanée de schwa et d'une consonne latente, soit le type *paquet* :

¹⁸ Je note ainsi par commodité avec une notation proche de la notation habituelle (prélinéarisée), en indiquant simplement par des {...} les consonnes flottantes.

¹⁹ Je note ici une 'flexion' combinant voyelle thématique, porteuse de l'identification catégorielle verbale, et désinence pour manifester le caractère latent de /t/ formant seul une désinence n'est pas un fragment de morphème, mais on verra plus loin (partie 6) qu'un morphème ne consistant qu'en une consonne fonctionne comme un fragment consonantique disjoint de morphème.

28) Schwa, latence et accent

a)	p-a-k-ə-N	(p)(a (kə)) t → Ø	[pak'ε] <i>paquet</i>
	\		
	t A	A	
b)	p-a-k-ə-N a-ʒ-N	(p)(a (kə))(t)(a (ʒ))	[pakt'aʒ] <i>paquetage</i>
	\		
	t (A) A	A	

Par rapport à ce type, la régularisation que réalise le type *toiletter* [twalet'e] consiste à rendre la présence de l'accent redondante du fait de celle d'une voyelle pleine lexicale (la forme sous-jacente du simple est /twalet/ et non /twalet/).²⁰

6. Consonnes latentes morphologiques.

J'ai proposé d'y voir dans les consonnes latentes des fragments disjoints de la masse du contenu phonique des morphèmes. Cette approche se heurte à l'objection que certains morphèmes ont une consonne flottante pour seul contenu : marque de pluriel : *z-Plur.* , marques personnelles du verbe *z-2sg*, *t-3* (commun aux troisièmes personnes du singulier et du pluriel). Comment pourrait-elle être un fragment séparé (et mineur) de la spécification phonique d'un morphème alors qu'elle la constitue toute ?

En fait non seulement il existe des morphèmes qui ne consistent qu'en une consonne latente, mais tous les morphèmes qui ne consistent qu'en une consonne sont latents. Dans la phonologie du français les consonnes latentes (/t/, /z/) sont en effet les seuls affixes consonantiques (avec -r-d'infinitif, latent dans *chanter* mais non dans *finir* ou *battre* cf. ci-dessous). Par ailleurs on sait que les suffixes, dans leur écrasante majorité, commencent par une voyelle (y compris schwa). Les rares suffixes commençant par une consonne ne sont pas productifs comme tels : *-teur* n'apparaît qu'après des base liées (*facteur*), *-té* (*bonté*, *santé*) est un doublet non productif de *-ité* (*égalité*), *-eté* (*fermeté*, *sainteté*), *-tion* [-sjɔ̃] n'est productif que lié à une voyelle (*-ation*, *-ition*).²¹

Si l'on retient l'hypothèse que la syllabation fait l'ordre et l'enchaînement des morphèmes (cf. (17) ci-dessus) on peut admettre que si la syllabation d'un morphème aboutit à former une tête syllabique sans noyau la poursuite de la syllabation et donc l'enchaînement morphémique set favorisé. Si au contraire la syllabation forme une syllabe complète (avec une attaque) le processus tend, toutes choses égales d'ailleurs, à être bloqué.

29) Principe d'incomplétude syllabique :

La syllabation, sans laquelle les morphèmes ne sont pas linéarisés et de ce fait pas visibles, se poursuit d'un morphème tête (réalisé comme un suffixe) à son dépendant (autre morphème ou base) si elle aboutit à la définition d'une tête syllabique dépourvue d'attaque.

²⁰ Il existe une autre régularisation qui fait conjuguer *je fur'te*, *j'étiq'te* (cf. Dauzat 30 p.312, Martinon 13 p.174). Certains cas sont plus ou moins clairement réanalysés (*branler* < *brandeler*, *cafter*...) mais une forme comme *étiq'te* ou *empa'q'te* reste liée à *étiquette* et *paquet*. La place manque toute fois pour développer ici une analyse de cette régularisation, qui n'est pas si simple qu'elle en a l'air.

²¹ Dans le domaine flexionnel, on relève les marques du pluriel du passé simple : -tə, -mə, -ə la désinence de subjonctif imparfait -sə. La présente analyse suppose un lien lexical avec le segment qui les précède, et prédit donc qu'un locuteur devra apprendre ces formes sinon une à une du moins classe par classe : connaître *chantâtes* ferait bien induire *parlâtes*, mais pas *finîtes*, ni *crûtes vîntes*.

En français et généralement dans les langues romanes où le principe d'incomplétude s'exprime directement, on posera que pour pouvoir être lié à une base, un morphème commençant par une consonne (-té [-te] de *bonté* ou -tes [-tə] de *chantâtes*) suppose une adjacence lexicale spécifiée avec le matériau phonique de la base.

30) Syllabation de morphèmes

a) situation non marquée

[_N i-t-e-Nom [_{Adj} e-g-a-l-Adj.]]

étapes de syllabation : i) e° tête, t accessible : (te)

ii) i° tête, pas d'autres segments dans le morphème, ce qui induit la recherche d'une attaque dans le morphème dépendant : (li)(te)

iii), iv)... poursuite de la syllabation : (e)(ga)(li)(te)

b) situation marquée²²

[_N t-e-Nom [_{Adj} b-ɔ-N-Adj.]]

étapes de syllabation : i) e° tête, t accessible : (te)

ii) N (accessible par adjacence spécifiée) ; non-tête adjacente à une tête possible ɔ°, ɔ gouverne la coda N et s'adjoint b comme attaque (bɔN) [ɔ + N, élément nasal, en coda est résolu en voyelle nasale]

Dans la première situation il n'y a qu'une sélection catégorielle entre le suffixe nominalisant -ité et la catégorie 'adjectif' (complétée par des restrictions sémantiques et le choix d'allomorphes différents de la base *générosité* vs *gracieuseté*). C'est ce qui caractérise -ité ou -eté comme des suffixes productifs. Dans la seconde il faut aussi une sélection (attenance) au niveau du contenu phonique.²³

Éventuellement, on posera que t-e-Nom et i-t-e-Nom sont le même objet, et le lien direct de -t- avec certaines bases assure que -i- ou -ə- ne sont pas mobilisés pour dériver à partir des formes qui sont le support d'une dérivation marquée. Les formes marquées, supposant un lien direct entre les contenus phoniques des morphèmes, sont toujours plus disponibles (si elles existent) que les formes non marquées et la formation des premières empêche celle des secondes. Ce qui est ainsi dérivé dans ce cas, c'est l'extension à la morphologie de la condition du cas non-marqué (*elsewhere condition*) dont Paul Kiparsky fait remonter la première formulation à Panini (Kiparsky 73, 82).

Selon le principe d'incomplétude, un suffixe de type CV, sans autre stipulation, bloquerait la dérivation en ne permettant pas la linéarisation de la base. Les stipulations qui peuvent

²² Le trait long qui rejoint /N/ et /t/ note la même relation d'adjacence non ordonnée entre segments, notées ailleurs « - ».

²³ Il faut ici justifier la différence entre [t-e-Nom [b-ɔ-N-Adj.]] où il faut une stipulation (attenance) particulière pour que le suffixe soit relié à la base, et par exemple [ε-Temps [j-a-N-Verbe-t]] où ε de flexion d'imparfait non seulement se syllabe avec la consonne flottante du radical (éventuellement en élidant au passage ə verbalisant non noté ici) mais détermine la syllabation de l'ensemble de la forme : quand un processus de syllabation enclenché dans une tête morphologique atteint son dépendant, tous les fragments, admettra-t-on, sont mobilisés et participent désormais au processus de syllabification.

permettre de poursuivre la syllabation sont le lien lexical à un autre morphème (cf. (30)b), ou une configuration accentuelle permettant la cyclicité (*forte-ment* et plus caractéristiquement occitan *fòrtament* [f,ɔrtəm'en] où le vocalisme du premier terme indique doublement un accent indépendant²⁴). En d'autres termes les désinences à initiale consonantique sont soit plus liées (*bon-té*), soit plus libres (*forte-ment*) que les désinences à initiale vocalique, qui dans la perspective présente constituent le cas non-marqué. Le terme de désinence *pada* ('mot') appliqué aux désinences à initiale consonantique par les grammairiens sanskrits relève cette possible plus grande indépendance.

Un suffixe ne consistant qu'en une consonne, à défaut d'être relié spécifiquement à une base, doit être syllabé indépendamment. Comme une consonne seule ne constitue pas en français une syllabe bien formée (et encore moins un mot qui pourrait être second terme de composé) cette consonne formant à elle seule le contenu d'un morphème doit rester latente. Au lieu d'être une difficulté la latence systématique des morphèmes consistant seulement en une consonne se trouve, moyennant le principe d'incomplétude, confirmer l'approche adoptée.

L' *-r* d'infinitif mérite un développement particulier. Au premier groupe, *-r* fonctionne comme une consonne latente normale :

31) chanter

[_{Inf.} *ʁ-Inf-A* [_V ə-*Verbe* [_{Base} ʃ-a-N-*Base-t*]]]
 → [ʃant'e] {r}

Comme attendu, le morphème purement consonantique d'infinitif n'est pas réalisé. En revanche (en tant qu'il comporte le trait nominal) il introduit un accent qui détermine que schwa est réalisé dans le morphème verbal. La différence entre *paquet*, où schwa accentué est réalisé [ɛ] et *chanter* où il se réalise [e] suppose (pour les dialectes qui ont cette différence : la réalisation en [e] des deux finales est fréquente) qu'on distingue deux schwas, celui de *chanter* possédant un trait de tension et non celui de *paquet*. Cette distinction de deux voyelles latentes est semblable à celle des deux *iers* des langues slaves (deux voyelles distinctes, ĭ et ŭ brefs, qui restent non réalisées dans les mêmes conditions ; cf. par ex. pour les *iers* en russe Veyrenc 73, p. 30).²⁵

Pour *finir* [fin'ɪʁ], *voir* [vw'aʁ]... où *-r* est réalisé, on admettra que *-r* de l'infinitif est lexicalement relié à un affixe (*-i-* verbalisant du type *finir*) ou à un allomorphe de la base :

32) finir

ʁ-Inf-A *i-Verbe-s* *f-i-n-Base*

 → [fin'ɪʁ]

On connaît la chanson de Guilleri, *te lairras-tu mourir*, et on sait que dans le type *finir*... [*-r*] a été rétabli, ce qui s'accorde bien avec une analyse qui suppose un lien lexical marqué du morphème d'infinitif à la voyelle suffixe verbal.

²⁴ Sans cet accent, on aurait, et on a d'ailleurs dans les dialectes provençaux, [fʊrtam'en] *fortament*.

²⁵ Dans les termes de l'approche élémentaire proposée initialement dans Kaye et *alii* 85, schwa est abstraitement l'élément vocalique non marqué (v°), et on le supposera associé à l'élément de tension (ʔ) dans les formes verbales. Remarquons que représenter, comme je l'ai fait ici, les morphèmes comme des configurations de segments n'est qu'une commodité : c'est ultimement comme configurations d'éléments qu'il faut sans doute en envisager le contenu phonique. Notons aussi que la difficulté liée à l'éventuelle opposition de timbre entre *chanter* [-e] et *paquet* [-ɛ] se manifeste quel que soit le cadre choisi.

Reste le type *battre*. On peut admettre qu'en français comme en occitan les sonnantes \mathfrak{r} et \mathfrak{l} sont syllabiques dans un certain niveau de représentation (cf. Sauzet 93 p.75, p.143, Sauzet 03). Cette syllabité est dissimulée en surface par l'épenthèse d'un schwa (un [e] en occitan) après \mathfrak{r} syllabique. Poser que \mathfrak{r} peut être syllabique, même abstraitement, semble contradictoire avec une analyse qui déduit la non-réalisation des consonnes latentes de ce qu'elles ne sont pas des noyaux de syllabes légitimes. La contradiction disparaît si l'on considère les conditions qui permettent aux liquides d'être (abstraitement) syllabiques : elles doivent pouvoir s'associer à une attaque moins sonore qu'elles, typiquement à une obstruante. La syllabité de l' \mathfrak{r} qui forme la marque d'infinitif ne se manifeste qu'en présence d'une obstruante, fixe ou latente, qui puisse en former l'attaque. On dérive donc :

33) *battre*

\mathfrak{r} -Inf.-A b-a-Verbe-t
 → [b'a.tʁ] → [ba.tʁə] ~ [ba.tə]²⁶

7. Schwa et zéro.

François Dell a montré que les finales de mots français sont du type syllabe + attaque (Dell 95). Les groupes observables en fin de mots sont ceux qui peuvent résulter de la combinaison d'une coda et d'une attaque. Cette distribution est immédiatement éclairée si on suppose un noyau nul final, qui légitime la présence éventuelle d'une attaque qui sinon se trouverait en fin de mot hors structure syllabique. Toutefois, la question se pose immédiatement de la compatibilité dans une même langue de syllabes à noyau nul, CØ, et de syllabes à schwa nucléaire, Cə, où schwa est régulièrement non réalisé. La mise en place de ces deux objets si voisins dans la grammaire des locuteurs est-elle plausible ?

Si l'on suppose que la formation de syllabes CØ, quand une langue l'accepte, n'est pas contrainte par la disponibilité lexicale ou morphologique du noyau, il est clair que le français ne peut être analysé uniquement en termes CØ : on ne saurait rendre de compte du rôle morphologique de schwa (qui distingue les genres ou les catégories) en l'assimilant à un Ø par hypothèse inconditionnellement mobilisable. La seule question est donc de savoir si schwa seul permet de décrire la distribution des groupes finaux et les alternances consonantiques finales en français. Poser schwa seul conduit éventuellement à réduire l'importance de la latence dans le lexique français. Si *inerte* doit être /inɛʁtə/ pour que t final soit syllabé (au moins abstraitement) et donc prononcé, alors il suffit de poser /fɔʁt/ pour obtenir [fɔʁ] : t final non-syllabé n'est pas réalisé. On peut être tenté sur cette lancée d'exiger aussi que des segments dont l'apparition en coda est marquée (les occlusives en particulier) soient aussi suivis de schwa pour être légitimes en cette position. En suivant cette logique on posera /nɛtə/ derrière [nɛt] (*net* m.) et la non-réalisation de /t/ dans *prêt* pourra être imputée à ce que l'occlusive finale ne peut pas être syllabée sans un schwa qui la suive. On revient à une solution par troncature, cf. (3), avec la différence que l'effacement des obstruantes finales résulterait de leur incapacité à occuper la position coda.

Mais en retrouvant cette analyse on en retrouve les problèmes :

- on ne peut rendre compte des incohérences de latence (*vert, verte, verdure ; porc, porcelet, porcherie...*),

²⁶ On posera que les syllabes Cr peuvent, comme les syllabes Cə, être incluses dans une plus grande syllabe comme codas : (σ ba $^\circ$ (σ tr $^\circ$)). Elles le peuvent aussi en tant qu'attaques complexes ; qui sont aussi des cas de récursivité non triviale : (σ (σ tr $^\circ$) i $^\circ$) *tri*.

- on ne peut rapprocher ces incohérences d'autres faits d'hérérotélie comme *sec, sèche* ou *beau, bel*.
- on ne peut rendre compte de la latence de deux segments comme dans *exact, exacte, aspect, aspectuel...*

De plus, si on veut fonder l'effacement sur l'aptitude à occuper la position coda, on explique mal la latence de -r dans *premier* [pʁəmʝ'e], *première* [pʁəmʝ'ɛʁ] ou dans les infinitifs. On explique aussi mal la latence de s, bien toléré en coda en français moderne.

Enfin il faut ajouter que la généralisation de schwa final sous-jacent ne peut être proposée dans les parlers qui réalisent schwa. Dans un dialecte du français qui prononce de la même manière *parc* et *parque*, on peut attribuer à un schwa lexicalement associé à la base la réalisation du groupe final dans le nom [pɑʁk] < /pɑʁkə/. On ne peut pas le faire dans un dialecte méridional qui réalise distinctement *parc* [pɑʁk] et *parque* [pɑʁkə] (cf. Durand, Slater & Wise 87). Dans ces parlers il faut supposer à la fois un mécanisme de légitimation posant un noyau vide et schwa :

34) Schwa vs Ø

- a) p-a-ʁ-k-Nom → (pɑʁ) (kØ) [pɑʁk] *parc*
- b) [ə-Verbe [p-a-ʁ-k-Nom]] → (pɑʁ) (kə) [pɑʁkə] (*il*) *parque*

Il faut aussi faire en sorte que le noyau vide ne légitime pas systématiquement les segments latents ce qui viderait la latence de tout effet. On posera donc qu'une syllabe CØ ne peut être légitimée qu'en tant qu'elle est d'emblée adjacente à un domaine de syllabation bien formé. Une syllabe à schwa est en revanche bien formée au même titre que toute syllabe comportant un noyau syllabique.

35) Schwa vs Ø (suite)

- a) f-a-ʁ-Nom-d → (faʁ) // (dØ) [faʁ] *fard*
- b) [ə-Verbe [f-a-ʁ-Nom-d]] → (faʁ) (də) [faʁdə] (*elle*) *farde*

En (35)a la double barre oblique // note que la syllabe à noyau nul ne peut être intégrée au domaine syllabique principal, alors que la syllabation mise en route dans une tête morphologique qui est schwa détermine la syllabation de toute la base qu'elle rend ainsi visible.²⁷

Le français méridional doit donc posséder à la fois schwa et un mécanisme de légitimation reposant sur les syllabes à noyau nul. La complexité de cette situation est rachetée par le fait que dans ces parlers schwa est réalisé : les deux mécanismes de légitimation consonantique ne sont pas phonétiquement neutralisés. En français standard, ils le sont et les arguments pour en supposer la présence conjointe en deviennent d'autant plus ténus. Zéro dans *par cet* schwa dans *parque* s'opposent a) parce qu'en poésie on devra supposer le dernier mais non le premier

²⁷ Le recours à Ø noyau de syllabe est une latitude générale du processus de syllabation tandis que schwa est un objet lexicalement spécifié. On peut poser que seul le statut lexical différent distingue les deux objets. Un noyau nul ne serait pas différent d'une voyelle minimale, et schwa serait un noyau nul lexicalement spécifié. C'est du fait que schwa est lexicalement présent, et de là porteur d'identification catégorielle, sémantique ou grammaticale, qu'une consonne latente qu'il active et le reste du morphème qui la contient sont intégrés dans une même séquence syllabique. En revanche, une consonne latente formant une syllabe à noyau zéro entre dans une chaîne syllabique distincte et concurrente de la séquence syllabique principale, et se trouve finalement exclue de réalisation.

bisyllabique, b) parce que certains locuteurs n'acceptent pas qu'un schwa soit réalisé après le groupe [-ɪk] dans des séquences *parc neuf* ou *parc hanté*, alors qu'ils trouvent la présence de schwa grammaticale dans (*sa voiture*) *il la parque loin* ou *la Parque hautaine*. Dans la phonologie des locuteurs, ou des usages, pour lesquels ces raisons ne peuvent pas être invoquées, il suffit de poser schwa, tant pour légitimer les groupes finaux lourds consonantiques (*parc*) que pour activer des consonnes latentes (*farde*).

* * *

On a renoncé à faire des segments déficients (contenus flottants ou positions non spécifiées) le fondement d'une spécificité phonologique du français. D'une part la base conceptuelle de la déficience est problématique et d'autre part, si la déficience détermine l'inertie syllabique, cette propriété convient mal à l'activateur prototypique des consonnes latentes qu'est le schwa féminin. Dans l'analyse proposée, la latence résulte de l'isolement d'un contenu segmental, isolement dû à une discontinuité idiosyncrasique pour une fin de racine, mais prédictible pour les morphèmes dont le seul contenu est consonantique. La faiblesse de schwa, d'où suit sa non-réalisation éventuelle, consiste à former le noyau d'une syllabe gouvernable : syllabe atone finale ou 'petite syllabe' en position coda d'une plus grande. Si l'on attribue par ailleurs à Ø la capacité de former un noyau syllabique on peut en tirer la typologie suivante des éléments pouvant former noyau de syllabe :

- a) segments spécifiés (typiquement les voyelles ordinaires)
- b) la voyelle par défaut (le segment qui dans une langue correspond au développement de la voyelle non marquée : v^o),
- c) Ø (zéro)

Entre ces éléments il y a des échanges : Ø peut être remplacé par une voyelle de défaut et cette même voyelle, en tant que voyelle lexicale non marquée, peut se réduire à zéro ou recevoir au contraire une spécification plus riche.

La possibilité d'utiliser ces objets comme noyaux syllabiques et la façon de les traiter détermine des types linguistiques. Le 'type français' peut être caractérisé par l'absorption à peu près complète aujourd'hui du recours à Ø (qui n'est plus que marginalement nécessaire en français standard) par le recours à schwa. S'il faut décidément trouver un trait commun aux deux phénomènes français étudiés, latence et schwa, c'est la lexicalisation qui peut le constituer : schwa au contraire de Ø est lexicalement spécifié, et les consonnes latentes aussi constituent des configurations marquées des entrées lexicales.

* * *

Références :

- Boltanski, Jean-Elie 1999 *Nouvelles directions en phonologie*. Paris : PUF, 208 p.
Charette, Monik 1991 *Conditions on phonological government*. Cambridge etc. : C.U.Press, 232 p.
Chomsky, Noam 1970 Remarks on Nominalization. in Jacobs & Rosenbaum Eds *Readings in English Transformational Grammar*. Waltham : Ginn 184-221 (trad. française : 1975 Remarques sur la nominalisation in *Questions de sémantique*. Paris : Le Seuil, 73-131).
Dauzat, Albert 1930 *Histoire de la langue française*. Paris : Payot, 588 p.
Dell, François 1973 *Les règles et les sons, introduction à la phonologie générative*. Paris : Hermann, 282 p.
Dell, François 1985 *Les règles et les sons...* Paris : Hermann, 297 p. (version corr. de Dell 73)
Dell, François 1995 Consonant clusters and phonological syllables in French. *Lingua* 95, 5-26.
Dell, François, Daniel Hirst & Jean-Roger Vergnaud eds 1984 *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*. Paris : Hermann, 298p.

- Durand, Jacques, Slater, C & Wise, H. 1987 Observations on schwa in Midi French. *Linguistics* 25-5, 983-1004.
- Encrevé, Pierre 1988 a. *La liaison avec et sans enchaînement*. Paris : Seuil, 243 p.
- Encrevé, Pierre (éd.) 1988 b Nouvelles phonologies. *Recherches Linguistique de Vincennes* 17, 203 p.
- Encrevé, Pierre 1988 c La liaison en français dans la phonologie générative. *Recherches linguistiques de Vincennes* 17, 55-108.
- Kaye, Jonathan D., Jean Lowenstamm & Jean-Roger Vergnaud 1990 Constituent Structure and Government in Phonology. *Phonology* 7-2, 193-231.
- Kaye, Jonathan D., Jean Lowenstamm & Jean-Roger Vergnaud 1985 The internal structure of phonological elements : a theory of charm and government. *Phonology* 2, 305-28. (version française in *Recherches linguistiques de Vincennes* 17, 1988, 109-34).
- Kiparsky, Paul 1973 Elsewhere in phonology. in S.Anderson & P.Kiparsky eds *A Festschrift for Morris Halle*. New York : Holt, Rinehart & Wilson, 93-106.
- Levin, Juliette 1985 *A Metrical Theory of Syllabicity*. Thèse MIT, 350 p.
- Lowenstamm, Jean 1996 "CV as the only syllable type." in J.Durand & B.Laks Eds *Current Trends in Phonology : Models and Methods*. (vol. II) CNRS, ESRI, Paris X, 419-42.
- Martinon, Philippe 1913 *Comment on prononce le français : traité complet de prononciation pratique avec les noms propres et les mots étrangers*. Paris : Larousse, 414 p.
- Morin, Yves-Charles 1992 Un cas méconnu de la déclinaison de l'adjectif français: les formes de liaison de l'adjectif antéposé, in André Clas éd. *Le mot, les mots, les bons mots. Word, Words, Witty Words. Hommage à Igor Mel'cuk*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 233-50.
- Nespor, Marina & Irene Vogel 1986 *Prosodic phonology*. Dordrecht : Foris, XIV 327 p.
- Noske, Roland 1993 *A theory of syllabification and segmental alternation with studies on the phonology of French, German, Tonkawa and Yawelmani*. Tubingen : Niemeyer, X 248 p.
- Plénat, Marc 1987 On the structure of rhyme in standard French. *Linguistics* 25, 867-87.
- Sauzet, Patrick 1993 *Attendance, gouvernement et mouvement en phonologie. Les constituants dans la phonologie et la morphologie de l'occitan*. Montpellier : CEO/UPV 505 p.
- Sauzet, Patrick 1996 Ordre des mots, ordre dans les mots. *Langue française* 111, 10-37.
- Sauzet, Patrick 1999 Linéarité et consonnes latentes. *Recherches linguistiques de Vincennes* 28, 59-86.
- Sauzet, Patrick 2003 Variation des finales occitanes et format de la syllabe. in Trudel Meisenburg & Maria Selig eds *Nouveaux départs en phonologie : les conceptions sub- et suprasegmentales*. Tübingen : Gunter Narr.
- Schane, Sanford 1968 *French Phonology and Morphology*, Cambridge Mass. : MIT Press, 203 p.
- Scheer, Tobias 1999 Aspects de l'alternance schwa-zéro à la lumière de CVCV. *Recherches linguistiques de Vincennes* 28, 87-114.
- Selkirk, Elisabeth 1984 *Phonology and syntax : the relation between sound and structure*. Cambridge (Mass.), London : MIT Press, XV 476 p.
- Tranel, Bernard 1987 French schwa and non linear phonology. *Linguistics* 25-5, 845-66.
- Tranel, Bernard 2000 Aspects de la phonologie du français et théorie de l'optimalité. *Langue française* 126, 39-72.
- Verluyten, S. Paul éd. 1988 *La phonologie du schwa français*. Amsterdam : Benjamins, 202 p.
- Veyrenc, Charles 1973 *Grammaire du russe*. Paris : PUF (Que sais-je.), 128 p.